



Problème de garde enfant après divorce

Par soso8_old, le 13/08/2007 à 11:36

bonjour,

je suis maman d'une petite camelia qui a 7 1/2 ans. ajd j'ai trouvée un nouveau boulot dans une autre région que la mienne, et mon ex mari refuse totalement cette idée.. Nous avons divorcé par consentement mutuelle, et le lieu de résidence de camélia à était élu chez moi.

Jusqu'ici nous gérons la garde sans soucis étant donné qu'il habite à 1 km de la maison. ET que tous se passent bien jusqu'ici!

Sauf qu'il veut m'enlever la garde de la petite et me menace de tout.

Il a même été à l'hôpital pour crise d'angoisse...

il m'a demandé de la garde 3 mois, le temps que je m'installe correctement...et qu'il prenne le temps de se faire à cette décision...

Je lui ai dit ok, mais tu me signes un papier qui me certifie qu'il me la rend et que je n'ai pas abandonné la petite..

parce que je n'ai aucune confiance en lui.

que dois-je faire pour me protéger en règle.. afin qu'il ne déclare pas que j'ai abandonné ma fille

merci d'avance

[citation][[/citation].....